



Notre monde. À vous d'agir.

XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Genève, 28 novembre – 1^{er} décembre 2011 – Pour l'humanité



XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, Suisse : 28 novembre – 1^{er} décembre 2011

RAPPORT SUR LES ATELIERS

(mercredi 30, 17 heures – 19 heures)

RENFORCER LES PARTENARIATS POUR SURMONTER LES GRANDS DEFIS HUMANITAIRES



XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Atelier : Renforcer les partenariats pour surmonter les grands défis humanitaires

Organisé par la
Croix-Rouge du Népal
 30 novembre 2011, 17 heures – 19 heures
 CCV, salle B

Président : Sanjiv Thapa, président de la Croix-Rouge du Népal

Rapporteur : Dev Ratna

Débat d'experts :

Remarques liminaires

Sanjiv Thapa, président de la Croix-Rouge du Népal

- Dans son allocution de bienvenue, M. Thapa a noté que l'idée de cet atelier avait pour origine l'évolution rapide du paysage humanitaire au Népal et ailleurs, évolution qui impose aux Sociétés nationales de réévaluer constamment leurs structures et leurs services organisationnels pour veiller à ce qu'ils restent en adéquation avec les besoins des personnes vulnérables.
- Il a souligné le rôle important des partenariats, au sein du Mouvement comme à l'extérieur, qui permettent aux Sociétés nationales de s'adapter aux circonstances changeantes et d'accéder à un ensemble plus vaste de ressources pour intensifier leurs efforts humanitaires.

Partenariats du Mouvement dans un environnement humanitaire en mutation

Dev Ratna Dhakhwa, secrétaire général de la Croix-Rouge du Népal

- Après avoir présenté brièvement la Croix-Rouge du Népal et le contexte népalais en évolution, M. Dhakhwa a décrit la mise en place de partenariats entre la Société nationale et, notamment, la Fédération internationale, le CICR et une quinzaine de Sociétés nationales partenaires (SNP), ainsi qu'une multitude de partenaires extérieurs, tels le gouvernement du Népal, des gouvernements étrangers et leurs ambassades, des organisations non gouvernementales (internationales), des organismes de développement et le secteur privé.
- Notant que 75 % environ des ressources financières proviennent de partenaires extérieurs, il a attiré l'attention sur le rôle essentiel des partenariats, grâce auxquels la Croix-Rouge du Népal peut étendre ses services, mener des activités de développement organisationnel et de renforcement des capacités, et découvrir et mettre en œuvre des approches et des techniques nouvelles pour lutter contre les problèmes qui se font jour.
- Toutefois, il a également évoqué les difficultés liées à la gestion complexe de partenariats multiples et aux conditions et aux limites du soutien financier, qui peuvent compromettre la viabilité à long terme et les efforts de renforcement des capacités, et détourner des priorités et des objectifs clés de la Société nationale.
- Il a évoqué les principaux outils et mécanismes mis en œuvre par la Croix-Rouge du Népal avec ses partenaires du Mouvement pour pallier ces difficultés au « niveau stratégique » (Stratégie de coopération ; protocole d'accord tripartite entre le CICR, la Fédération internationale et la Croix-Rouge du Népal ; réunions régulières pour l'échange d'informations au sein du Mouvement ; et Cadre de travail pour un accès plus sûr) comme au niveau opérationnel (approche de l'Alliance opérationnelle ; Cadre stratégique pour la gestion des catastrophes ; procédures de planification d'urgence du Mouvement ; et dialogue avec le gouvernement sur les règles, lois et principes applicables aux actions internationales en cas de catastrophe (IDRL)). Il a également insisté sur l'importance cruciale du sixième plan de développement de la Croix-Rouge du Népal, qui constitue l'orientation stratégique globale selon laquelle tous les partenariats sont établis.

Efforts novateurs de plusieurs partenaires pour étendre la réduction des risques (Consortium pour la réduction des risques au Népal)

Victoria Bannon, représentante de la Fédération internationale au Népal

- Mme Bannon a présenté une approche nouvelle associant plusieurs partenariats, élaborée au Népal pour renforcer la réduction des risques de catastrophe et pour traiter la question urgente de la préparation à un séisme de grande ampleur à Katmandou. Le Consortium pour la réduction des risques au Népal, qui est dirigé par le gouvernement du Népal et auquel participent notamment la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, l'ONU, la Fédération internationale, le ministère du Développement international, USAID et AusAID, compte réunir 146 millions de dollars É.U. pour des activités de réduction des risques de catastrophe dans cinq domaines phares.
- La Fédération internationale est responsable du domaine phare 4 – réduction par les communautés des risques de catastrophe – conjointement avec le ministère du Développement local, et avec la coopération de la Croix-Rouge du Népal, de nombreux donateurs et d'ONG partenaires du développement. Ensemble, ces acteurs ont mis au point une conception commune de la réduction des risques de catastrophe par les communautés et défini les caractéristiques minimales d'une communauté résiliente. Ils suivront les progrès vers la réalisation de l'objectif commun d'entreprendre 1000 projets dans ce domaine, couvrant le quart environ des comités de développement des villages du pays au cours des cinq prochaines années.
- Cette initiative montre bien comment différents partenaires peuvent définir des approches, des objectifs et des méthodologies communes dans un domaine complexe, tel celui de la réduction des risques de catastrophe par les communautés, dans lequel ils ont déjà réussi à obtenir des ressources nouvelles et à progresser de façon notable vers les objectifs fixés pour la première année (pour de plus amples informations, consulter le site : www.nrrc.org).

Partenariats dans une situation d'après conflit

Brian Veal, délégué du CICR chargé de la coopération au Népal

- M. Veal a décrit plusieurs programmes conjoints du CICR et de la Croix-Rouge du Népal, mis en œuvre par le biais de partenariats opérationnels et visant à aider la population à surmonter séquelles du conflit passé et à se préparer à faire face à diverses situations d'urgence.
- Les programmes suivants, notamment, ont été présentés : sensibilisation aux dangers des mines, initiatives micro-économiques, activités de rétablissement des liens familiaux/recherche des personnes disparues, assistance aux personnes amputées, équipes d'action Croix-Rouge, renforcement des capacités en matière de recherches et de rétablissement des liens familiaux, gestion des dépouilles, formation à l'accès plus sûr et sensibilisation des parties prenantes, notamment, par le biais de tables rondes avec des membres de la communauté sur la perception de l'action humanitaire et les ambulances, pour garantir une bonne compréhension et une diffusion fidèle des informations relatives à la Croix-Rouge du Népal et au Mouvement.
- M. Veal a ensuite dégagé les caractéristiques principales du partenariat entre le CICR et la Croix-Rouge du Népal, qui ont contribué au succès de la mise en œuvre des programmes conjoints. Il s'agit de prendre appui sur les principes de la coopération dans un environnement fiable où règne la confiance pour tirer le meilleur parti des atouts complémentaires des deux organisations et permettre à chaque partie d'apporter de la valeur ajoutée aux efforts accomplis dans le cadre des programmes aux niveaux local et mondial.

Vision d'avenir – possibilités de renforcer l'action humanitaire par le biais de partenariats

Sir Nicholas Young, directeur général de la Croix-Rouge britannique

- Sir Nicholas Young a commencé son intervention en saluant les nombreux efforts réalisés au Népal à différents niveaux pour renforcer les partenariats humanitaires, soulignant en particulier le rôle moteur joué à cet égard par la Croix-Rouge du Népal.
- Il a fait observer que les partenariats n'étaient pas aussi fructueux dans tous les pays et que les partenaires du Mouvement avaient parfois fragilisé les mécanismes de coordination et le développement de la Société nationale hôte, créant une dépendance à l'égard des ressources extérieures sans prendre dûment en considération les questions du renforcement des capacités et de la viabilité. Il a été souligné que les partenariats devraient reposer sur les priorités de la Société nationale hôte et impliquer l'engagement au plus haut niveau des dirigeants de chaque partie.

- Sir Young a fait remarquer que les partenariats devraient également s'employer à renforcer les capacités organisationnelles des Sociétés nationales qu'ils soutiennent, les rendant plus solides en termes de personnel, de TI et d'infrastructures indispensables, ainsi que la capacité d'obtenir des financements pour résoudre le problème de la viabilité. À cet égard, la mise en place, par le secrétaire général de la Fédération internationale, d'un groupe d'experts sur le développement organisationnel, composé de secrétaires généraux de Sociétés nationales, et la stratégie de la Fédération pour la mobilisation de ressources nouvelles ont été salués comme de bons points de départ.

Temps forts du débat

Les participants ont ensuite examiné deux questions essentielles : 1) Quels approches/outils/mécanismes ont été mis en place dans d'autres pays pour faire en sorte que les partenariats donnent les meilleurs résultats et puissent relever de nouveaux défis humanitaires ? 2) Quels sont les grands défis/blocages qui subsistent et comment y faire face ?

- Le **Croissant-Rouge du Pakistan** a donné des exemples de partenariats entre la Croix-Rouge du Népal et lui reposant sur l'échange d'expériences et de pratiques, a souligné la différence entre partenariats mis en place dans une situation d'urgence et partenariats pour le développement, et a insisté sur la nécessité d'éviter la concurrence entre partenaires. Il a montré qu'il importe plutôt d'éviter les activités redondantes et d'utiliser différents potentiels pour élargir la base des ressources de la Société nationale hôte.
- La **Croix-Rouge de l'Inde** a fait référence aux risques de catastrophe dans la région de l'Asie du Sud et a insisté sur l'importance de la coopération régionale et d'un véritable renforcement des capacités, préférables au seul appui technique/financier. Il a également été signalé qu'il serait bon d'explorer de nouvelles façons de travailler au niveau local, telles que la formation en ligne et le recours à des intervenants locaux dans les situations de danger.
- La **Croix-Rouge bulgare** s'est dite satisfaite de la nouvelle stratégie de la Fédération internationale pour la mobilisation de ressources, qui peut aider davantage de Sociétés nationales à passer du statut de SNO (Société nationale opératrice) à celui de SNP. Elle a noté par ailleurs qu'il incombe à la direction d'une Société nationale de formuler des stratégies de développement claires pour guider les partenariats et soutenir le développement des Sociétés nationales sœurs.
- Le **gouvernement canadien** s'est enquis de la réponse apportée par la Croix-Rouge du Népal au problème des réfugiés bhoutanais. Celle-ci a alors présenté un bref historique du soutien qu'elle a fourni au cours des dernières décennies en partenariat avec d'autres organismes, faisant observer qu'en tant que principal acteur humanitaire au Népal, elle était appelée à gérer la quasi-totalité des situations humanitaires dans le pays.
- Les **Sociétés nationales britannique, pakistanaise, indienne et népalaise** ont évoqué l'importance de mettre en place des partenariats au sein du Mouvement pour une meilleure préparation aux catastrophes de grande ampleur, à l'occasion desquelles de nombreux partenaires arrivent dans le pays sinistré pour fournir de l'assistance, ce qui pose des problèmes de coordination, de renforcement des capacités et de concurrence. À cet égard, la planification d'urgence du Mouvement et les exercices de simulation effectués récemment au Népal ont été salués comme de bonnes mesures de préparation.

Remarques de conclusion

Sanjiv Thapa, Président de la Croix-Rouge du Népal

- Pour conclure, M. Thapa a remercié les participants pour leur contribution et s'est arrêté sur la nécessité de poursuivre ce débat fructueux, invitant les personnes intéressées à assister à une réunion sur les partenariats, qui se tiendra au Népal en 2012.